

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE

37 Boulevard Salvador Allende 44800 ST HERBLAIN - 2 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 21 FEVRIER 2013

2013-11 DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2013

L'an deux mille treize, le jeudi 21 février, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 15 février 2013, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, à l'hôtel de ville d'Orvault (44), sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : 18 Votants : 19

Titulaires présents :

Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois

Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire

Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,

Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson

Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain

Monsieur Joseph AUDOUIN, délégué du collège électoral Loire Divatte

Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale

Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine

Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres

Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis

Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis

Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire

Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Coeur Pays de Retz

Monsieur François FAVRY, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay

Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon

Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon

Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais

<u>Titulaire ayant donné pouvoir :</u>

Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet, ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard CLOUET

Excusés:

Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul

Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu

Monsieur Jean-Michel BRARD, délégué du collège électoral Pornic

Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire

Secrétaire de séance : Jean-Claude BRISSON

Délibération affichée : le 22 février 2013

<u>Délibération transmise en préfecture le</u> : 28 février 2013

2013-11 DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2013

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5211-36 et L. 2312-1,

Les documents ci-joints ayant été commentés et discutés par les délégués,

Le Président clôt le débat d'orientations budgétaires.

Le Comité Syndical conclut que le budget primitif 2013 sera établi en fonction des éléments analysés au cours de ce débat d'orientations budgétaires.

Pour extrait certifié conforme Le Président, Bernard CLOUET